

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Médicaments : les anti-inflammatoires proscrits en période de Covid-19

Prissilia M MOUITY
Libreville/Gabon

DANS une note circulaire datée du 25 mars, le chef du département Diagnostic médico-technique du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) a mis en garde la population contre la consommation en automédication des anti-inflammatoires pendant la période de pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Les produits " Advil, Voltarene, Ibuprofène, Aspirine...ne doivent pas être pris en automédication. Seuls l'Effergal, le Doliprane, le Panadol et le Paracétamol sont conseillés ". C'est ce qu'indique la note signée du Pr Solange Isabelle Andeme Afene, chef du département Diagnostic médico-technique du CHUL, et le Dr Léonard Kougnigan Rerambiah, chef de service Biologie médicale. En effet,

les produits contre-indiqués dans cette note circulaire sont des anti-inflammatoires qui, selon les spécialistes de la santé, pourraient être des facteurs d'aggravation du Covid-19. Précisons cependant que la liste des médicaments proscrits est non-exhaustive. On y retrouve également les produits Antadys, Cortisone, etc.

Les pays qui, à ce jour, ont enregistré un nombre très élevé des cas de coronavirus ont pu expérimenter que la prise d'anti-inflammatoires tels que l'ibuprofène, le cortisone, étaient responsables des complications infectieuses chez les personnes atteintes du Covid-19. Concrètement, ces médicaments sont susceptibles d'atténuer l'inflammation (qui est une réponse normale de l'organisme) en cas d'infection, ainsi que masquer les signes de gravité d'une infection et, potentiellement, retarder le diagnostic et la prise en charge.



La consommation d'anti-inflammatoires déconseillée pendant la période du Covid-19.

Pour le cas de la France par exemple, il a été conseillé aux personnes présentant des symptômes similaires à ceux du co-

ronavirus de ne pas prendre de l'ibuprofène sans prescription médicale. On comprend qu'en cas de douleur et/ou de fièvre,

notamment dans le contexte actuel, l'utilisation du paracétamol doit être privilégiée, en respectant les règles de bon usage.

Le clin d'œil de *Lybek*



Vaste opération de désinsectisation aux Travaux publics

G.R.M
Libreville/Gabon

SI la lutte contre la pandémie de Covid-19 cristallise toutes les attentions ces derniers temps au Gabon, son lien étroit avec les mesures d'hygiène est bien cerné par plusieurs services administratifs, notamment. C'est dans cet esprit qu'une opération spéciale de désinsectisation a eu lieu samedi dernier au ministère de l'Équipement et des Infrastructures. Cette action a coïncidé avec la commémoration de la Journée citoyenne instaurée en 2010 par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Comme pour réaffirmer l'engagement du gouvernement à offrir aux agents publics un environnement professionnel sain, le ministre Léon Armel Bounda Balonzi, et sa déléguée Françoise Assengone Obame,



L'opération de désinsectisation au ministère des TP, dans le cadre de la Journée citoyenne, a été conduite par les ministres Léon Armel Bounda Balonzi et Françoise Assengone Obame.

ont conduit cette opération qui a permis aux équipes mobilisées de désinfecter et désinsectiser les deux bâtiments du ministère. Mais aussi l'ensemble des égouts qui servent de repaires aux insectes et autres bestioles vecteurs de maladies.

Dans tous les cas, aucun espace n'a été oublié au cours de ces

travaux de nettoyage aux abords et à l'intérieur des bâtiments. Initiée en 2010 par le président de la République, la Journée citoyenne est célébrée le premier samedi de chaque mois. Elle vise à fédérer les compatriotes autour d'un idéal commun : participer à la lutte contre l'insalubrité dans son environnement immédiat.